

Numéro du BEEFP 86-024

Ottawa, Ontario

## **Complexe Rideau Hall**

Portail principal (Entrée principale)

Le portail principal a été érigé en 1867-68 sous la direction de Frederick Preston Rubidge, le premier de plusieurs architectes de Travaux publics qui ont contribué de manière significative à l'évolution de Rideau Hall. Il continue de servir d'entrée principale au domaine vice-royal et il est administré à l'heure actuelle par la Commission de la Capitale nationale. [Consulter](#) le rapport 86-24 (1 b) du BEEFP.

### **Raison de la désignation**

Le portail principal a été désigné classé en raison de ses très bonnes proportions, de son échelle, de ses détails et de sa configuration fonctionnelle conçue par le premier architecte du domaine vice-royal de Rideau Hall, et parce qu'il a préservé son intégrité dans le contexte de sa relation historique avec le Pavillon d'entrée de Rubidge qui lui est voisin, le paysage caractéristique de Rideau Hall et l'esplanade publique à l'intersection de la promenade Sussex et de la rue Pine. Le portail principal continue de remplir sa fonction initiale d'entrée principale et de définir la valeur patrimoniale de cet endroit important, désormais désigné terminus public de l'itinéraire officiel provenant de la colline du Parlement.

Le portail et l'emplacement voisin ont très peu changé au cours des années. Les modifications ont été principalement limitées au remplacement des lanternes au-dessus des gros piliers latéraux, à la modernisation de la chaussée, à l'aspect de l'esplanade et aux guérites et structures de sécurité qu'il a fallu ajouter à l'est. Les piliers et la ferronnerie de la porte principale ont servi de modèle pour la clôture périmétrique qui a été reconstruite dans sa configuration actuelle à la fin des années 1920 et au début des années 1930.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du portail principal réside dans sa forme, sa fonction et son cadre, lesquels n'ont pratiquement pas changé par rapport à l'intention initiale de Rubidge qui tenait à signifier l'entrée des lieux. Cette image, qui est partagée avec chaque dignitaire, chaque visiteur et chaque passant, provient du fait que le portail tient lieu d'élément de transition entre le patrimoine du chef de l'État du Canada et les activités contemporaines à l'extérieur.

Le portail principal est le principal élément de connexion entre Rideau Hall et l'extérieur. À l'intérieur du domaine vice-royal se trouve un symbole physique des liens historiques du Canada avec la Couronne, comme dans un domaine rural britannique. À l'extérieur

Numéro du BEEFP 86-024

Ottawa, Ontario

### **Complexe Rideau Hall**

Portail principal (Entrée principale)

du portail principal se trouvent la résidence du Premier Ministre, la rivière des Outaouais et la promenade Sussex qui mène au village de Rockcliffe Park au nord-est et à la colline du Parlement au sud-ouest.

Les éléments particulièrement importants qui définissent la valeur patrimoniale du portail principal sont les quatre piliers de maçonnerie, les portails d'origine ornés en fonte et en fer forgé, la zone boisée voisine à l'intérieur du terrain, l'emprise des routes, le tracé routier, le pavillon d'entrée adjacent, la clôture attenante et l'esplanade à l'extérieur. Les portails en fonte semblent avoir été fabriqués par Wm. Glendenning Manufacturer de Montréal, en 1868, comme l'indique un poinçon sur l'un des panneaux centraux.

Les luminaires au sommet des piliers les plus hauts et la chaussée traversant les grilles datent d'une période ultérieure mais ont également une importance patrimoniale. Le cérémonial, la sécurité et les activités culturelles associées au portail ont également leur importance et témoignent de la nature évolutive de la résidence vice-royale officielle. Les éléments de sécurité et ouvrages récents sont les moins importants des éléments patrimoniaux qui caractérisent le portail principal.

Les modifications apportées aux éléments moins importants doivent respecter la forme, la fonction et le cadre d'origine du portail principal. Par exemple, les matériaux utilisés pour le revêtement de la chaussée ne devraient pas être trop visibles pour ne pas rivaliser visuellement avec la grille elle-même et les modifications apportées à l'esplanade devraient préserver le dégagement visuel et laisser les éléments originaux de la grille donner une impression équilibrée de sécurité et d'accès. Les nouveaux ouvrages ne devraient masquer ni la fonction, ni la hiérarchie des espaces, des anciens ouvrages et des éléments naturels.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEEFP.

1988.01.27

(5948)

Traduction